

# Avec votre artisan respectez l'environnement



RELAIS  
PROPRE  
ARTISANAL





## Le saviez-vous ?...

**“Est considéré comme déchet tout résidu issu d’un processus de production, de transformation ou d’utilisation, toute substance, matériau, produit, ou plus généralement, tout bien meuble abandonné, ou que son détenteur destine à l’abandon”**



**Ainsi, toute fabrication génère des déchets et deviendra un déchet**

**Tout service produit des déchets lors de sa réalisation.**

Il s’agit par exemple de l’huile de vidange pour un **garagiste**, les boues de traitement pour les **pressings**, des solvants et diluants pour les **métiers du bois**, les bains de développement pour les **métiers graphiques**, les flacons de couleurs et de produit de permanente pour les **coiffeurs**, ...

**Pour protéger  
votre environnement :  
passez par un artisan  
qui gère correctement les déchets  
issus de son activité**



**Un professionnel :  
RELAIS PROPRE ARTISANAL**

# Qu'est-ce qu'un artisan

## RELAIS

## PROPRE ARTISANAL?



C'est un professionnel qui s'est engagé à :

- » trier ses déchets,
- » stocker ses déchets conformément à la réglementation afin de protéger l'eau et le sol,
- » procéder à l'élimination des déchets issus de son activité par des filières agréées et réglementées.

**Ainsi,  
cet artisan participe  
à la protection  
de l'environnement.**



# RELAIS PROPRE ARTISANAL

**La protection  
de l'environnement,  
nous concerne tous.**



En affichant ce label  
"relais propre artisanal",  
votre artisan vous montre  
sa compétence, son professionnalisme et  
sa rigueur dans l'exercice de son activité.

En faisant appel aux services d'un artisan  
"RELAIS PROPRE ARTISANAL"  
vous participez  
à la **protection de l'environnement.**

Pour tout renseignement :  
CNAMS Midi-Pyrénées **05 61 22 47 35**



**Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Midi-Pyrénées**  
59 ter chemin de verdale - 31 240 Saint Jean - Tél : 05 62 22 94 22

**ADEME**



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Energie

**Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie**  
Technoparc / bat 9 - Rue Jean Bart - BP 672 - 31319 Labège Cedex - Tél : 05 62 24 35 36

Agence de l'Eau  
Adour Garonne



**Agence de l'Eau Adour Garonne**  
90 rue du Férétra - 31078 Toulouse Cedex 4 - Tél : 05 61 36 37 49



Métiers et Services

**Confédération Nationale de l'Artisanat des Métiers  
et des Services de Midi-Pyrénées**  
18 bis Boulevard Lascrosses - 31000 TOULOUSE - Tél : 05 61 22 47 35



**Conseil Régional de Midi-Pyrénées**  
22 boulevard du maréchal juin - 31406 Toulouse cedex 4 - Tél : 05 61 33 50 61



Agence Régionale  
Pour l'Environnement

**Agence Régionale Pour L'Environnement**  
14 rue de Tivoli - 31068 Toulouse cedex - Tél : 05 34 31 97 00





**Confédération Nationale de l'Artisanat des Métiers et des Services Midi-Pyrénées**  
18 bis, Boulevard Lascrosses - 31000 TOULOUSE - Tél. 05 61 22 47 35 - Fax 05 61 29 86 34

